



Réunion du 26 août 2005 sur le projet de la centrale de mobilité de la Région Limousin

Participants :

Béatrice DUFOUR – Conseil Régional du Limousin
Valérie BOUVARD – Conseil Régional du Limousin
Michel FOURNAUD – DRE Limousin
Roger LAMBERT – MTI/DGMT
Jean-Louis GRAINDORGE – URBA 2000
Philippe DELCOURT – URBA 2000

Suite aux expertises qui ont été effectuées sur la proposition, les membres de la PREDIM ont souhaité obtenir des précisions et la réunion a ainsi apporté les compléments et les éclaircissements nécessaires :

- la subvention PREDIM de 100 K€ et le financement de la DRE sont validés.
- il est souhaitable que le CCTP intègre la démarche ACTIF qui a pour objectif d'aider à la conception des systèmes de transports intelligents (<http://www.its-actif.org/>). Des formations ACTIF sont régulièrement proposées et elles sont gratuites. Le CCTP indiquera aussi les possibles évolutions du service pour d'autres modes que ceux du transport public (VP, mode doux).
- Avec la publication de la [LOI n° 2005-102 du 11 février 2005](#) pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et ses prochains décrets d'application, les problèmes d'accessibilité doivent être traités plus précisément même si la Région les a envisagés (téléphone en complément d'internet, temps de transfert adaptés aux handicapés dans les pôles d'échanges ...). Le CERTU a commandé une étude à ce sujet qui sera présentée au prochain comité de pilotage PREDIM (étude sur l'accessibilité de l'information aux déficients sensoriels dans les transports collectifs urbains). Le rapport provisoire de la phase 1 (état de l'art) est disponible sur le site de la PREDIM (rubrique projets / travaux en cours).
- Concernant le multilinguisme, la centrale fonctionnera en français et en anglais
- Chacun s'accorde pour dire, que du fait des subventions et de contribution importante de la Région, l'effort financier des partenaires pour couvrir les coûts d'investissement ne devrait pas poser de problème majeur. Mais, au stade actuel, certains partenaires manifestent des réticences sur le projet du fait de l'engagement qu'ils doivent prendre sur le coût de fonctionnement du service. Il y aurait donc lieu d'étudier de manière plus précise les modalités possibles de gestion et d'exploitation de la centrale.
Différents scénarios sont envisageables pour alléger les coûts de fonctionnement : couverture partielle par les recettes en provenance de services à valeur ajoutée payants ; contribution des opérateurs de transport compte-tenu des économies qu'ils réaliseraient ; acteurs du tourisme, publicité....

Parmi les solutions possibles, il est fait mention du contrat de partenariat (PPP) qui permet de déléguer à la fois la création et l'exploitation du service dans le cadre d'un cahier des charges. Cette formule de Partenariat Public Privé mériterait d'être analysée.

Une mission d'appui PPP a été créée au sein du Ministère de l'Economie et des Finances. Les porteurs de projets en Rhone-Alpes (projet Multitud) et en Pays de Loire (réalisation d'un système d'information régional dans le cadre du projet européen ITISS) sont intéressés par cette formule. SETEC doit réaliser une note justifiant l'utilisation de la procédure de contrat de partenariat, au titre de ses fonctions d'AMO pour les 2 régions. La Région Limousin fait part de son souhait d'être tenue informée des suites des démarches en cours et n'exclut pas de s'inscrire dans un cadre de PPP.

- La PREDIM souhaite créer un instrument national, comme il en existe ailleurs en Europe, qui permettrait de fédérer les informations en provenance de certains sites et systèmes locaux. Le PIM (Portail d'Information Multimodal) est un projet visant à afficher les informations relatives aux transports publics, voire plus (stationnement, info trafic ...), sur téléphones mobiles. Actuellement il est interfacé de façon dynamique avec le serveur d'information PASSIM (<http://passim.predim.org>) qui ne fournit que de l'information sur l'information. La Région Limousin fera connaître sa position sur sa participation au projet PIM.
- Depuis deux ans, la PREDIM organise des journées d'information régionales.. Mme DUFOUR confirme que la Région Limousin accepte d'être l'hôte d'une de ces journées en 2005. Elle fera connaître ses possibilités de l'organiser à la date prévue du 18 octobre 2005. Une dizaine de membres de la PREDIM effectueront ce déplacement. Les acteurs locaux du transport (Région, Départements et Communautés d'agglomérations, exploitants ...) et ceux du tourisme seront sollicités pour participer à cette journée. La présence d'élus serait souhaitable.